

DEC132333INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Gioacchino VIGGIANI aux fonctions de directeur et de Messieurs Pascal VILLARD, Robert PEYROUX et Frédéric DUFOUR aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°5521 intitulée « Sols, solides, structures et risques (3SR) »

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5521 intitulée « Laboratoire Sols, Solides, Structures, Risques-3SR » et nommant Monsieur Jacques-Jean-Marie Desrues, directeur de cette unité et Monsieur Pascal Villard, directeur adjoint ;

Vu la décision n°DEC120383INSIS en date du 28 février 2012 nommant Messieurs Frédéric Dufour et Gioacchino Viggiani aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°5521 intitulée « Sols, solides, structures et risques (3SR) »

Vu l'avis émis par la section 9 du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Gioacchino Viggiani, professeur des universités – Université de Grenoble 1, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} septembre 2013.

Article 2

A compter de cette même date, Messieurs Pascal Villard, professeur des universités – Université de Grenoble 1, Robert Peyroux, chargé de recherche 1^{ère} classe - CNRS, Frédéric Dufour, professeur des universités – Institut Polytechnique de Grenoble - sont nommés directeurs adjoints.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,

Joël Bertrand